



Référentiel horaire et innovation pédagogique

Proposition validée en CE le 14 novembre 2013

La valorisation des innovations pédagogiques nécessitant un temps de conception conséquent pourrait s'intégrer dans le référentiel horaire selon les modalités proposées ci-dessous.

a- CONCEPTION de dispositifs de formation innovants¹ dans 4 domaines :

1. Formation en ligne

- i. Deux axes de travail seront pris en considération : les outils d'auto-évaluation (quiz) et les outils d'auto-formation : modules audio, vidéo, parcours d'apprentissage personnalisés (Quiz avec remédiation...).
- ii. Quelques exemples de scénario possible :
 1. Scénario 1 : dispositif mettant l'accent sur l'autoformation (avec réduction du présentiel)
 - mise à disposition de séquences vidéo ou planches sonorisées (autoformation) remplaçant (tout ou partie) les séances de cours ou de TD (ou de TP dans le cas d'un TP / machine)
 - mise à disposition d'animations pédagogiques permettant d'appréhender les concepts
 - quelques séances de CM ou de TD maintenues sous une forme traditionnelle
 2. Scénario 2 : dispositif mettant l'accent sur l'auto-évaluation (et éventuellement la remédiation)
 - mise à disposition de quiz permettant à l'étudiant de s'autoévaluer par rapport à un module, d'identifier ses lacunes et redirigeant vers un dispositif de formation
- iii. De simples documents déposés sur Moodle (objectifs, contenu non interactif sous forme de PPT ou PDF, liens utiles) ne sont pas recevables pour une telle valorisation.
- iv. Le nombre d'heures attribuées peut aller jusqu'au nombre d'heures en présentiel en fonction de la complexité du projet (nombre de crédits ECTS, effectif étudiants, type de dispositif).

2. Apprentissage actif

- i. Tous les dispositifs d'apprentissage qui visent à rendre les étudiants actifs au cours de leur apprentissage sont recevables : APP, PEG... (cf. définition en annexe 1)

¹ Le terme « innovant » doit être compris par rapport aux dispositifs existants (par exemple l'APP qui rentre dans ce cadre est connu et utilisé depuis plus 40 ans...)

- ii. Le nombre d'heures attribuées peut aller jusqu'au nombre d'heures en présentiel en fonction de la complexité du projet (nombre de crédits ECTS, effectif étudiants, type de dispositif).
3. Cours en anglais
- i. La demande doit s'inscrire dans une démarche pédagogique globale d'enseignement en anglais. Deux étapes sont envisageables : rédaction en anglais des supports écrits d'enseignement et d'examen ; conduite de cours et interactions avec les étudiants exclusivement en anglais à l'oral, sur la base de ces supports.
 - ii. Le nombre d'heures attribuées peut aller jusqu'au nombre d'heures en présentiel en fonction de la complexité du projet (étape 1 ou/et 2, nombre de crédits ECTS).
 - iii. Cette valorisation viendra en complément du dispositif de formation continue du personnel (accompagnement par un enseignant d'anglais).
4. Projet pluridisciplinaire
- i. Pour être recevable, un tel projet nécessite la collaboration de plusieurs enseignants et doit réunir au moins 2 matières différentes (scientifiques, couplage sciences et matières du CSH comme l'anglais, QSE...). La taille de l'équipe pédagogique, le nombre de crédits ECTS concernés impacteront le nombre d'heures allouées.
 - ii. Le nombre d'heures attribuées à l'équipe pédagogique peut aller jusqu'à 30hETD.

La modulation des heures attribuées sera effectuée par la C2P. Les heures seront attribuées pour une année uniquement et prises sur le budget de la C2P (ou la DRI pour les cours en anglais).

b- FONCTIONNEMENT de ces dispositifs : forfait d'heures identique à celui d'un enseignement classique en présentiel, donc hors du champ du référentiel.

Méthodes pédagogiques qui conduisent à un apprentissage actif

Comment définir les pédagogies actives ?

Les pédagogies actives regroupent toute méthode ayant pour objectif de rendre l'apprenant acteur de son apprentissage. Autrement dit, l'apprenant est amené à construire ses savoirs au travers de situations de recherches.

L'apprenant est placé face à des situations de problèmes qu'il va devoir résoudre en développant des hypothèses, en menant des investigations et/ou des raisonnements qui vont ou non valider les hypothèses. Ce type de d'investigation peut être effectué en groupe ou seul.

Si l'on se réfère au modèle de Lebrun (2007), cinq facteurs en interaction permettent de caractériser des situations d'apprentissage actif.

- L'enseignant met à disposition un ensemble de ressources de natures variées à utiliser, les ressources peuvent être amenées par les étudiants.
- Les activités proposées sont contextualisées pour que l'étudiant perçoive le sens et l'utilité de l'apprentissage.
- Les activités sont de type résolution de problème, étude de cas ou projet.
- Les étudiants sont amenés à travailler en groupe et les interactions sont fréquentes pour produire des conflits sociocognitifs.
- Les étudiants produisent pour montrer davantage des traces de leurs apprentissages. Ils partagent leurs productions avec leurs pairs et avec l'enseignant qui peut ainsi réguler l'apprentissage.

Lebrun, M. (2007, 2ème éd.). Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre. Bruxelles : De Boeck Université.

Des exemples de pratiques à l'INSA :

http://enseignants.insa-toulouse.fr/_resources/APP/Tbx_PedagogieActives_2011-2012.pdf?download=true